

COMMUNE DE WATTEN

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 2024/235

INTERDICTION DE STATIONNEMENT 13 ALLEE DES ROSES
POUR TRAVAUX

Le Maire,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et le Code de la Route,
Vu la demande faite par la société KBANE pour M. PAUWELS, qui va réaliser des travaux nécessitant le stationnement d'un véhicule devant l'habitation,
Considérant qu'il convient de prendre des mesures pour assurer la sécurité des usagers et faciliter le bon déroulement de ce chantier,

ARRÊTE

Art 1 : Le stationnement sera interdit devant le 13 allée des Roses au droit du chantier, le 06/11/2024.

Art 2 : Ces dispositions entreront en vigueur dès la pose par l'entreprise de la signalisation réglementaire. L'entreprise s'assurera du maintien d'une signalisation précise et correcte pendant toute la durée du chantier.

Art 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- La société KBANE
- La DVI du CD 59
- La CCHF, gestionnaire de voirie communale
- Le gestionnaire de transports scolaires
- La gendarmerie et les sapeurs- pompiers

Fait à WATTEN, le 03/10/2024

Le Maire.

POUR COPIE CONFORME

Le Maire,



Daniel DESCHODT.